IF52
Société par Actions Simplifiée au Capital de 5.000 euros
Siège Social : 30 rue Madeleine Vionnet - 93300 AUBERVILLIERS
938 728 110 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 JUIN 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ,
Le 27 juin, à 15 heures 30,
A AUBERVILLIERS (93), au 30 rue Madeleine Vionnet et en visioconférence,

La société VEOLIA PROPRETE, Société par Actions Simplifiée au capital de 143.483.200 euros, dont le siège social est à PARIS (75008), 21 rue La Boétie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro 572 221 034, représentée par Monsieur Frédéric VEYRAT, en vertu d'un pouvoir,
Agit en qualité de propriétaire de la totalité des 500 actions de 10 euros chacune de la société IF 52.

Madame Caroline JORGE agit en qualité de président de la société.

Monsieur Frédéric VEYRAT assure également les fonctions de secrétaire.

Le président met à la disposition de l'associé unique un exemplaire des statuts de la société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'associé :

- L'inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 décembre 2024,
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- Le texte du projet de décisions.

Le président fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux dispositions statutaires et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés à l'associé ou tenus à sa disposition au siège social.

L'associé unique lui donne acte de ces déclarations.

* * *
*

Le président rappelle que l'associé unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus de gestion au président en fonction au cours de l'exercice écoulé,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

* * *
*

Puis, il commente ensuite les comptes présentés à l'associé unique :

- Compte de résultat,
- Bilan,
- Annexe au compte de résultat et au bilan de l'exercice 2024.

Le président propose ensuite de passer au vote des décisions :

L'associé unique a adopté les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice social arrêtés à la date du 31 décembre 2024, tels qu'ils ont été présentés, ayant eu une durée exceptionnelle de cinq jours, la société ayant été constituée le 27 décembre 2024, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'aucune dépense visée à l'article 39-4 dudit Code n'a été engagée au cours de l'exercice, de même qu'aucune réintégration de frais généraux visés à l'article 39-5 dudit Code n'a été opérée.

L'associé unique donne quitus de gestion au président de la société en fonction au cours de l'exercice écoulé.

L'associé unique adopte cette décision.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, constate que l'exercice clos le 31 décembre 2024 d'une durée exceptionnelle de cinq jours, se solde par un résultat nul.

Conformément aux dispositions légales, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société, le 27 décembre 2024.

L'associé unique adopte cette décision.

TROISIÈME DÉCISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités de dépôt, d'enregistrement, de publicité ou autres.

L'associé unique adopte cette décision.

* * *
*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président, l'associé unique représenté et le secrétaire.

L'associé unique
Veolia Propreté représentée par
M. Frédéric VEYRAT

Président
Mme Caroline JORGE

Secrétaire
M. Frédéric VEYRAT

Certifié conforme à l'original,

Présidente
Caroline JORGE

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : YSU787 - IF52

Siret : 93872811000017
Pôle : RVDCSP - RVD CSP
Remontée : Liasse fiscale 2024- IS (société non intégrée) - Réelle

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Documents liés

DGFiP N° 2050

Millésime 2025

Utilisateur : 9410F2431013E203B660 - Tony REGNAUT

Clôture au : 31/12/2024

Néant : [ ]

BILAN - ACTIF		Exercice N				N-1 (*)	
		Brut		Amortiss., prov.		Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA						
Frais d'établissement	AB		AC				
Frais de développement	CX		CQ				
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
Fonds commercial (1)	AH		AI				
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				Rappel 2054 :
TOTAL Immobilisations incorporelles							
Terrains	AN		AO				
Constructions	AP		AQ				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
Autres immobilisations corporelles	AT		AU				
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				Rappel 2054 :
TOTAL Immobilisations corporelles							
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières	BH		BI				Rappel 2054 :
TOTAL Immobilisations financières							
TOTAL (II)	BJ		BK				
Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
En cours de production de biens	BN		BO				
En cours de production de services	BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
Marchandises	BT		BU				
TOTAL Stocks							
Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				DSO moyen N (Nb j) :
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY				
Autres créances (3)	BZ		CA				
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
TOTAL Créances							
Valeurs mobilières de placement (Dont actions propres :)	CD		CE				Trésorerie nette N :
Disponibilités	CF	5 000,00	CG		5 000,00		5 000,00
TOTAL Trésorerie		***5 000,00***			***5 000,00***		
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI				BFR N :
TOTAL (III)	CJ	5 000,00	CK		5 000,00		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif (VI)	CN						Rappel Passif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	CO	5 000,00	1A		5 000,00		5 000,00
			CP			CR	OK

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes | (3) Part à plus d'1 an

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : YSU787 - IF52

DGFiP N° 2051

Siret : 93872811000017
Pôle : RVDCSP - RVD CSP
Remontée : Liasse fiscale 2024- IS (société non intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2025

Utilisateur : 541CF2411913E203B660 - Tony REGNAUT

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2024 Néant : [ ]

BILAN - PASSIF				Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 5 000,00)		DA	5 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence)	EK	DC			
Réserve légale (3)			DD			
Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	B1	DF			
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	EJ	DG			
TOTAL réserves						
Report à nouveau			DH			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI			
Subventions d'investissement			DJ			
Provisions réglementées			DK			FR N :
TOTAL (I)			DL	5 000,00		5 000,00
Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques			DP			
Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR			
Emprunts obligataires convertibles			DS			
Autres emprunts obligataires			DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs)	EI	DV			Rappel 2057 :
TOTAL dettes financières						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX			
Dettes fiscales et sociales			DY			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Autres dettes			EA			Rappel 2057 :
TOTAL dettes d'exploitation						
Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC			
Ecarts de conversion passif **(V)**			ED			Rappel Actif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 000,00		5 000,00
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			OK
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
cart de réévaluation libre			1D			
éserve de réévaluation (1976)			1E			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an - Ajustement manuel (clic droit -> Correction manuelle)

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : YSU787 - IF52

DGFIP N° 2052

Millésime 2025

Siret : 93872811000017
Pôle : RVDCSP - RVD CSP
Remontée : Liasse fiscale 2024- IS (société non intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 541CF2411913E203B660 - Tony REGNAUT

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2024 Néant : [ ]

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice N						Exercice N-1 (*)
			France		Exportation		Total		
Ventes de marchandises		FA		FB		FC			
Production vendue	Biens	FD		FE		FF			
	Services	FG		FH		FI			
Chiffres d'affaires nets		FJ		FK		FL			
Production stockée						FM			
Production immobilisée						FN			
Subventions d'exploitation						FO			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP			
Autres produits (1) (11)						FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
Variation de stock (marchandises)						FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de						FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)						FW			
Impôts, taxes et versements assimilés						FX			
Salaires et traitements						FY			
Charges sociales (10)						FZ			
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations - Dotation aux amortissements (14)					GA			
	- Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (Jusqu'en 2023)					HS			
	- Dotation aux provisions					GB			
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC			
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)						GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
Produits financiers de participations (5)						GJ			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
Différences positives de change						GN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
Intérêts et charges assimilées (6)						GR			
Différences négatives de change						GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW			

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : YSU787 - IF52

DGFIP N° 2053

Millésime 2025

Siret : 93872811000017
Pôle : RVDCSP - RVD CSP
Remontée : Liasse fiscale 2024- IS (société non intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 541CF2411913E203B660 - Tony REGNAUT

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2024 Néant : [ ]

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN		
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont Crédit-bail mobilier	HP		
Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) +	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9) +	A9		
dont cotisations facultatives Madelin +	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite +	A8		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art 39, 1-2°, al.3 CGI)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
Accédez au complément de page Cerfa	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
Accédez au complément de page Cerfa	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général		

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

IF52

NÉANT